

Pour bénéficier des services périscolaires (garderie du matin et du soir, cantine, parcours éducatif, étude surveillée)
l'inscription est OBLIGATOIRE.

A noter : pour le Parcours éducatif, l'inscription est valable pour l'année scolaire et ne peut être modifiée en cours d'année sauf cas particuliers sur justificatif. **Tout dossier incomplet ne pourra être enregistré**

NOM – PRENOM de l'enfant Sexe M ☐ F ☐

Date de naissance Lieu de naissance

Ecole Classe (à la rentrée)

PARENT 1

→ Autorité parentale Oui ☐ Non ☐

NOM PRENOM

Date **ET** lieu de naissance

Père – Mère – Autre, précisez

Adresse

tél. Domicile tél. portable

MAIL (en majuscule) (*)

Envoi des factures par mail : OUI ☐ NON ☐

Nom de l'employeur tél. employeur

Numéro CAF :

PARENT 2

→ Autorité parentale Oui ☐ Non ☐

NOM PRENOM

Date **ET** lieu de naissance

Père – Mère – Autre, précisez

Adresse

tél. Domicile tél. portable

MAIL (en majuscule) (*)

Nom de l'employeur tél. employeur

Numéro CAF :

AUTORISATION DE SORTIE PENDANT LE PARCOURS EDUCATIF

Dans le cadre du Parcours éducatif, des sorties de proximité peuvent être proposées aux enfants (gymnase, école de musique ...). Tous les déplacements s'effectuent à pied avec encadrement.

Autorisez-vous vos enfants à sortir à proximité de l'établissement scolaire avec les encadrants municipaux ?

Oui ☐ Non ☐

(*) indispensable pour la création de votre compte sur le Portail Famille

SITUATION FAMILIALE

Marié ☐ Pacsé ☐ Concubinage ☐ Divorcé / séparé * ☐ Célibataire ☐

* en cas de séparation ou de divorce : l'enfant est-il en garde alternée ? Oui ☐ Non ☐

→ Précisez les modalités de garde :

Semaine paire : Semaine impaire :

* fournir les justificatifs

→ Précisez l'adresse d'habitation de l'enfant

NB : les factures seront réparties selon les semaines de gardes indiquées.

En cas de droit de garde restreint la restriction devra être exprimée et justifiée par la copie du jugement.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Nom du médecin traitant tél.

Adresse

Observations médicales particulières (Allergies, PAI → joindre le dossier)

.....
.....

PERSONNES A APPELER EN CAS D'ABSENCE DES PARENTS

et/ou PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ENFANT

Nom	Prénom	Tél domicile	Tél portable	Lien avec l'enfant
.....				
.....				
.....				

Je soussigné(e) NOM et PRENOM

- Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements complétés et avoir fourni les justificatifs demandés, certifiant être titulaire de l'autorité parentale nécessaire à l'établissement de la présente demande et effectuer la démarche en accord avec le parent non signataire (art. L372-2 du code civil)
- Reconnais avoir pris connaissance des règlements intérieurs et des règlements financiers relatifs aux temps périscolaires
- Autorise le personnel municipal à prendre, sur avis médical en cas de maladie ou d'accident de mon enfant, toutes les mesures d'urgence y compris une éventuelle hospitalisation,
- Autorise mon enfant à être photographié dans le cadre des activités scolaires et périscolaires (usage uniquement pour les supports de communication de la Ville) Oui ☐ Non ☐
- M'engage à prévenir le service scolaire de la mairie et l'école de tous changements de situation (adresse, situation familiale, problème de santé ...)
- Atteste que mon enfant est garanti par une assurance « responsabilité civile et individuelle accidents » (identique à celle de l'école) → **fournir le justificatif d'attestation d'assurance**

Date :

Signature :

INSCRIPTION ANNUELLE AUX SERVICES PERISCOLAIRES

Dans l'intérêt des enfants de maternelle, le cumul garderie du matin – restaurant scolaire – garderie du soir n'est pas souhaitable. Toutefois, à titre exceptionnel, une dérogation peut être accordée si l'amplitude horaire de la journée ne dépasse pas 9h45.

Toute modification d'inscription en cours d'année doit être validée par le service des affaires scolaires et aucune inscription ponctuelle ne devra passer par l'école.

ENFANT

Nom Prénom

Ecole Classe (à la rentrée)

Mon enfant est autorisé à sortir seul de l'école (*uniquement pour les élémentaires*) : Oui ☐ Non ☐

	Mettre une croix dans les cases souhaitées	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Garderie matin	7h30 – 8h30					
Garderie mercredi midi	11h30 – 12h					
Restaurant scolaire	12h – 14h					
A partir du :		Occasionnellement ☐				
	Sans viande ☐	Sans porc ☐ PAI (<i>fournir panier repas +protocole</i>) ☐				
Parcours éducatif (*) <i>Attention inscription à l'année</i>	Récré parcours 15h45 – 16h15					
	Activités 15h45 – 17h15					
	Préférence étude : Pour les élémentaires uniquement					
Garderie du soir	17h15 – 18h					

Rappels tarifs :

Service		1 ^{er} enfant	2 ^{ème} enfant	3 ^{ème} enfant
Garderie matin, mercredi midi et soir		1.50€ / garderie	1.25€ / garderie	1€ / garderie
Restaurant scolaire		3.95€ / repas (Tarif PAI 2€/ jour)	3.95€ / repas	1.79€ / repas
Parcours éducatif	1 et/ou 2 soirs par semaine	30€ / an	21€ / an	12€ / an
	3 et/ou 4 soirs par semaine	60€ / an	42€ / an	24€ / an
	Inscription exceptionnelle pour dépannage et sous réserve d'acceptation du service scolaire ou soir ajouté	5€ / soir	5€ / soir	5€ / soir

(*) Parcours Educatif :

Attention : si votre enfant est inscrit pour l'année 1 soir ou 3 soirs par semaine et que vous souhaitez l'inscrire exceptionnellement 1 soir supplémentaire, la validation du service scolaire est obligatoire et il vous sera facturé 5€ / soir pour inscription exceptionnelle.